

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 4 MARS 1973

2e CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE

François LE DOUAREC

Candidat de la Majorité pour le soutien au Président de la République

Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale

> **Méfions-nous des panneaux-réclames et des promesses illusoires. Hors la continuité, l'effort prolongé, il n'y a pas d'autre route pour conduire la France.**
>
> **Georges POMPIDOU.**

Electrices, Electeurs, Mes Chers Amis,

Depuis 1962, j'ai le grand honneur d'être votre député. Personne ne s'est adressé à moi, quelles que soient sa condition et son opinion, sans que je ne me sois efforcé, dans la mesure de mes moyens, de résoudre ses difficultés.

Il ne s'agit pas entre nous, vous le savez, de pacte électoral, mais d'un contrat de confiance. Très simplement, je vous demande de me renouveler cette confiance afin de poursuivre l'action entreprise tant sur le plan national que sur le plan local.

Sur le plan national :

MAINTIEN D'UN RÉGIME fondé sur la Constitution de 1958, complétée en 1962 par l'élection du président de la République au suffrage universel, associant la nation aux orientations de sa vie économique et sociale, rejetant le régime d'assemblée qui conduit à l'instabilité politique — en provoquant de nombreuses, longues et graves crises ministérielles — et à l'impuissance.

Il faut à tout prix éviter une crise de régime, c'est-à-dire faire en sorte que la future Assemblée nationale ne s'oppose pas systématiquement au chef de l'Etat, élu par le peuple pour sept années, en juin 1969.

MAINTIEN D'UNE PAIX chèrement acquise.

MAINTIEN DE LA STABILITÉ DU FRANC. Malgré les attaques dont le franc est l'objet, sa valeur a été préservée. En 1958, à la fin de la IVe République, nous avions trois fois plus de dettes que de réserves, actuellement nous avons neuf fois plus de réserves que de dettes, malgré les événements de mai 1968.

Mais, ce serait un crime de détruire un redressement obtenu non sans peine. Or, **il est plus facile de vider la caisse que de la remplir.** La stabilité financière, qui seule permet, lentement mais sûrement, une plus grande justice sociale, doit être défendue.

PROGRÈS SOCIAL : Cela veut dire qu'il convient de donner à chacun toutes ses chances au départ et de permettre, à chaque étape de la vie, la **promotion sociale.** A cette fin, il est indispensable de poursuivre l'œuvre entreprise en matière d'**éducation nationale**, de **formation professionnelle,** l'action en faveur de la **jeunesse.**

Toute politique sociale s'adresse notamment aux **familles** : il serait raisonnable d'augmenter les allocations familiales.

Le **logement** doit faire l'objet d'un effort accru, **notamment le logement social.** Certes, le rythme de la construction a considérablement augmenté. Mais des besoins immenses nés des retards naguère accumulés, de l'augmentation de la population et des exigences bien compréhensibles, ne sont pas encore satisfaits.

Une politique de progrès social s'adresse, d'autre part, aux **salariés.** Le relèvement des salaires, spécialement des **bas salaires**, doit être une préoccupation constante des élus.

Une politique de progrès social s'adresse aussi aux **personnes âgées**, aux **malades**, et aux **handicapés.** D'importantes réformes ont été récemment sur ce point réalisées : l'augmentation de l'allocation-vieillesse, l'extension aux exploitants agricoles, aux **commerçants**, aux **artisans** et aux **professions libérales** de la protection sociale, permettent d'être garanti contre la maladie et d'espérer une vieillesse décente. Ce sera, en tout cas, une tâche constante des élus de veiller à la réalisation de ces exigences sociales fondamentales.

La situation des **agriculteurs** mérite une attention permanente. Les réformes de structure faciliteront le maintien, à côté des grandes exploitations, **d'exploitations rentables du type familial.** Ceci suppose une augmentation régulière du revenu des agriculteurs. Pour y parvenir, il faut être vigilant dans l'application du Marché commun agricole.

Il reste beaucoup à faire, mais la voie est tracée.

Sur le plan local :

La Bretagne est en train de se rénover. Je m'efforce d'y contribuer. Il est nécessaire toutefois d'accélérer cette rénovation.

— **L'aménagement des routes** est indispensable. Il convient de poursuivre et même d'accentuer l'effort en cours.

— **La décentralisation industrielle**, qui est le support du développement du **commerce** et de **l'artisanat**, doit être favorisée. L'implantation dans notre circonscription du **Centre d'études télévision - télécommunications**, de **l'Institut de recherches en informatique appliquée**, de **l'Office français des techniques modernes d'éducation**, de **l'Ecole supérieure d'électricité**, de **l'Ecole supérieure d'électronique** de l'armée de terre, de **l'Ecole nationale supérieure des télécommunications**, de **l'Ecole des ponts et chaussées** et, après le **Centre électronique de Bruz**, du **Centre de calcul scientifique** des armées, y contribuera efficacement. Mais, aucun relâchement n'est possible : la bataille de l'emploi se gagne chaque jour.

— Enfin, nous ferons, à l'automne prochain, de **RENNES**, métropole régionale en plein développement, **la capitale d'une grande région.**

VU LE CANDIDAT :

François LE DOUAREC

48 ans

Avocat à la Cour

Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Député, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine

Médaille Militaire - Croix de Guerre

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

André GUILLOU

45 ans

Docteur-Vétérinaire

Président du Syndicat Départemental des Vétérinaires

Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine

IMP. WOISSELIN - RENNES